

BIBLIOGRAPHIE

CUBELLS (Monique), *Les horizons de la Liberté. Naissance de la Révolution en Provence, 1787-1789*, Aix, Edisud, 1987, 188 p. ill.

M. Cubells, qui a fortement contribué ces dernières années par plusieurs articles au renouvellement de nos connaissances sur la pré-révolution provençale, vient d'écrire sur ce moment important de notre histoire le livre qui jusqu'ici faisait défaut. On lui saura gré d'avoir maîtrisé et exposé avec une constante clarté des événements complexes et parfois enchevêtrés, de s'être dégagée des strates d'une érudition souvent cataclysmique ou au contraire hagiographique – au sujet de Mirabeau ou Pascalis notamment – et de n'avoir guère usé que de sources de première main, dont certaines avaient été fort peu explorées. Soulignons d'emblée les apports essentiels de ce livre : l'identification, dans la mesure où les documents le permettent, du statut social des acteurs de ces deux années capitales et la mise en évidence d'une politisation progressive mais rapide de la population provençale, depuis la vallée de l'Ubaye jusqu'à la Provence côtière, par l'élargissement d'une « classe politique » jusqu'alors très étroite puis par l'intervention directe du prolétariat dans les émeutes du printemps 1789.

Certes, la Provence pré-révolutionnaire est moins « bouillonnante » que le Dauphiné voisin qui l'a effectivement « éclipsée ». Reconnaissons-le, la suppression de la Fête-Dieu d'Aix pour protester contre la réforme Lamoignon ne vaut pas la journée des tuiles, Bouche n'était pas Barnave, il n'y a pas eu de grand négociant marseillais pour prêter sa bastide à une assemblée des trois ordres et le bas-clergé provençal semble moins pugnace que les curés du diocèse de Gap étudiés par T. Tackett. Mais M. Cubells explique dans quelle situation exceptionnelle l'organisation par Loménie de Brienne des assemblées provinciales plonge la Provence, dès lors que sont ressuscités les Etats dans l'archaïque formule où leur suspension en 1639 les avait figés, assurant la majorité aux privilégiés alors que le Tiers-état des oligarchies urbaines la détenait dans l'Assemblée générale des communautés. La « constitution provençale » s'avère soudain un handicap pour ces groupes d'avocats et de juristes aixois qui étaient son ferme soutien et dont les travaux de J.-L. Maistre et Fr.-X. Emmanuelli ont montré l'importance et l'activité. M. Cubells suggère qu'un Pascalis,

esprit brillant mais peut-être cyclo-thymique, qui est justement assesseur et a mis sa carrière sur la Procure du Pays, ne saura surmonter pareille contradiction. Elle révèle surtout l'agressivité du groupe structuré de la noblesse fiéffée, qui a reconquis une place politique que Richelieu lui avait fait perdre, veut pousser encore son avantage, obtient de la cour la suspension de la réforme des Etats pour leur tenue en 1789 et expulse de son sein Mirabeau : n'assisterait-on pas aussi à la naissance de la Contre-révolution en Provence ?

Face à cette opposition musclée, les bourgeoisies urbaines et villageoises trouvent d'abord des alliés dans des catégories du Tiers jusqu'alors largement exclues des délibérations communales et qui commencent à y participer par le biais des « conseils généraux » tenus par de nombreuses communautés. Elles sont cependant prises de court par la flambée des émotions populaires du printemps 1789. La définition effarée qu'en donne à chaud le président Fauris de Saint-Vincens – « une guerre déclarée des pauvres contre les riches » – montre qu'elles dépassent le cadre de la simple émeute de subsistance au sortir du second hiver « historique » du siècle¹ et marquent l'entrée précoce de la Provence des villes et bourgs sur la scène révolutionnaire. La Provence a ainsi expérimenté très tôt les grands antagonismes et les conflits sociaux que connaîtra la dernière décennie du siècle ; elle a pu roder aussi quelques formules d'avenir, l'improvisation des « gardes civiques » devant l'émeute ou le blocage des Etats provinciaux de 1789 par le refus du Tiers de participer à la vérification des pouvoirs.

L'on doit enfin louer la présentation matérielle de l'ouvrage : des chapitres courts centrés sur un épisode ou un problème, des notes précises et copieuses, une solide énumération des sources d'archives ou imprimées, deux cahiers d'illustrations strictement contemporains des événements. L'on ne peut que souhaiter que ce livre soit le premier chez Edisud d'une « collection du Bicentenaire » établie selon les mêmes exigences de qualité.

Régis BERTRAND

HOFFMAN BERMAN (Constance), *Medieval Agriculture ; the Southern French Countryside, and the Early Cistercians. A study of forty-three Monasteries*, Philadelphie, 1986, Transactions of the American Philosophical Society, vol 76, part 5, 179 p., 5 cartes.

A la suite de nombreux autres travaux récents sur les Cisterciens l'auteur s'engage dans une révision des modèles reçus, à commencer par celui qu'accrédite, dans tant de manuels, l'enluminure montrant les moines défricheurs, haches en mains. Dans le Midi de la France, un Midi ici principalement languedocien et sud-aquitain, les documents montrent que les sites occupés par les abbayes cisterciennes étaient déjà conquis par l'homme et mis en culture lorsqu'ils viennent aux mains des moines. Les Cisterciens héritent souvent de droits détenus par des groupes érémitiques qu'ils

1. Comme le confirment les travaux en cours de G. PICHARD, dont on trouvera, outre sa contribution au présent fascicule, un premier bilan fort précieux dans la dernière livraison de *Provincia*, T. VI, n° 37, pp. 567-570.

incorporent et auxquels ils se substituent. Ils bénéficient de donations au moment de leur fondation, mais la consolidation et l'expansion du domaine de l'abbaye et de ses granges reposent principalement sur des acquisitions qui prennent bien souvent la forme de donations rétribuées. Ces acquisitions procèdent d'une véritable politique foncière de remembrement visant à éliminer les parcelles faisant obstacle à la constitution d'un domaine compact et à regrouper également les droits des différents seigneurs sur ces terres, y compris les dîmes que les moines rachètent. Cette politique de remembrement conduit soit à transformer en convers les tenanciers en place soit à les expulser. Les travaux de Donkin ont montré que l'implantation des cisterciens en Angleterre s'était traduite par la disposition d'un certain nombre de villages. Constance Berman développe l'exemple de l'abbaye de Villelongue près de Carcassonne dont la fondation s'accompagne du transfert des paysans exploitant ce terroir à une villeneuve voisine. Ayant ainsi analysé la constitution des domaines, l'auteur étudie les caractéristiques d'une « économie de grange » dont l'efficacité repose largement sur l'emploi de convers, la franchise de dîmes et les exemptions des droits pesant sur la circulation des produits. Un chapitre particulier et substantiel est consacré, comme l'on pouvait s'y attendre, à l'économie pastorale. L'auteur y souligne à juste titre l'importance qu'ont pour l'élevage les concessions de sel que de nombreuses abbayes s'emploient à obtenir, se procurant ainsi sans frais un produit indispensable pour donner les assalées au bétail et saler viande et fromage. En conclusion, Constance Berman met en relief les liens qui unissent les cisterciens aux villes de la France du Midi. Cette stimulante synthèse repose sur de très vastes lectures, elle fourmille de références dans d'abondantes notes et elle est facile à consulter car dotée d'un excellent index. On la confrontera avec intérêt aux deux récentes publications du colloque de Flaran 1981 (paru en 1983) sur l'économie cistercienne et du cahier de Fanjeaux 21 (1986) sur les Cisterciens en Languedoc.

L'auteur affirme un peu vite qu'il n'y a pratiquement pas de documents survivants pour Silvacane et Sénanque. Le chartrier de Sénanque n'est pas négligeable ni même le plus modeste fonds de Silvacane¹ qui contient entre autres un précieux inventaire de la fin du XIII^e. La bibliographie ignore l'article d'Albanès paru dans la *Revue des Sociétés savantes* 1884 (« Notice sur l'abbaye de Silvacane »).

Noël COULET

SIVERY (Gérard), *Marguerite de Provence. Une reine au temps des cathédrales*, Paris, Fayard, 1987, 301 p.

Bon connaisseur du XIII^e siècle, G. Sivery complète son *Saint Louis et son temps*, paru en 1983, par cette biographie de la fille aînée de Raymond Berenger V, épouse du roi de France Louis IX. Cette biographie est taillée large. Le sujet l'exigeait, car il fallait inscrire cette figure sur tout un arrière-plan politique aux dimensions de l'Europe, à la mesure du rôle, bien mis en évidence, de la maison de Savoie dont Marguerite et ses sœurs descendent par leur mère Béatrice. L'auteur, soucieux de ne pas s'enfermer dans le simple portrait et désireux de donner à travers son modèle une

1. Exploité dans le D.E.S. de P.P. PASCALET, *Formation du temporel de l'abbaye de Notre-Dame de Silvacane*, Aix, s.d. (1957).

contribution à l'histoire de la femme au XIII^e siècle, fournit de nombreux développements explicatifs, parfois à la limite de l'exkursus. L'ouvrage est étayé par une solide documentation d'archives et exploite, outre les sources narratives françaises, le riche apport de la chronique de Mathieu Paris. Je me bornerai ici à quelques remarques critiques touchant les aspects provençaux du sujet. Faire de Marseille dans les années 30 du XIII^e siècle « un des premiers port d'Occident » (p. 48) me paraît excessif et l'insistance mise sur les séjours hivernaux de la cour de Raymond Berenger V « sur la côte » (p. 13) me semble quelque peu anachronique. Il est curieux que l'auteur, qui utilise pourtant le récit du voyage de fra Salimbene, ne relève pas son témoignage selon lequel Marguerite de Provence aurait fait édifier le tombeau de son père dans l'église des Hospitaliers d'Aix. Il n'y a pas eu de réunion des états de Provence en 1245 (p. 84). La sympathie de l'auteur envers son héroïne le conduit à adopter une position difficilement tenable sur les droits de Marguerite à l'héritage de Provence. Il n'y a pas eu de « captation d'héritage » (p. 20) au profit de Béatrix et Marguerite n'était pas fondée à « se considérer comme l'héritière légitime » « au titre de fille aînée » (p. 83). Le testament de Raymond Berenger V est conforme à la coutume successorale provençale alors bien établie dans tous les milieux sociaux qui affirme l'exclusion de la fille dotée. Au demeurant, la revendication du comté lorsqu'elle s'appuie sur le fait que la dot promise n'a pas été intégralement payée et donc que la fille dotée n'a pas eu la part d'héritage qui l'exclut de la succession.

Noël COULET

GELU (Victor): *Nouvè Grané*. Texte établi et traduit par Gérard Gouiran, Alain Barthélémy, Jean-Yves Casanova et Guy Martin, Centre régional d'études occitanes, Publications de l'Université de Provence, 1987, in 8, XIII + 230 p. (en fait 366 p.).

Faisant suite aux *Actes du colloque Victor Gelu*, cette nouvelle édition clôt en quelque sorte l'importante série de publications suscitées par le centenaire de la mort du grand poète marseillais. Car Gelu, le plus réactionnaire des auteurs prolétariens, l'anticlérical à l'esprit profondément religieux, muré de son vivant dans son orgueilleuse solitude, ne se doutait certainement pas des exégèses dont son texte deviendrait l'enjeu pour tous ceux qui se réclament de la défense de l'âme provençale.

A ce compte, *Nouvè Grané*, à moins de trahir les volontés de Gelu ou de faire œuvre polémique, exigeait une édition « œcuménique », et c'est ce qui a été réalisé par l'équipe dirigée par G. Gouiran. En effet, le lecteur trouvera sur chaque double page quatre versions du texte : à gauche le texte de Gelu dans sa graphie d'origine et sa traduction française, à droite une transcription en graphie occitane « classique » et la nouvelle traduction mise au point par les auteurs de l'ouvrage. Cela explique que le « petit » roman de Gelu soit devenu un gros volume de 366 pages (la pagination est unique pour chaque double page)¹. Mais la richesse d'observations qui naît de cette confrontation visuelle des textes ne le fait pas regretter.

On ne peut se défendre tout d'abord d'une certaine déception en relisant le texte original, car une affirmation de la préface (« Ne plus se contenter de reproduire

1. Un peu cher malgré tout (170 F) pour une œuvre « scientifique et populaire » comme il est dit dans la préface.

l'édition de 1886 et ne pas faire comme si les manuscrits de Gelu n'existaient pas ») nous faisait espérer une édition critique, amendée et munie d'un appareil détaillé. Or, non seulement cette promesse est oubliée, mais il semble bien que le texte (dactylographié, hélas !), soit entaché de graves fautes². La grande édition *ne varietur* de l'ensemble de l'œuvre reste encore à faire.

Ce sont les deux versions nouvelles qui, à l'évidence, ont retenu l'attention et les efforts des auteurs, car elles répondent au souci de faire connaître Gelu à un public plus vaste que celui des « vieux Marseillais » ; l'ouvrage est au fond destiné au lecteur « occitan » et au lecteur « français », avec l'ambition d'étendre la dimension du rayonnement que mérite Gelu.

Et là, la promesse est tenue, qu'il s'agisse de la version « occitane », cohérente et rigoureuse, ou de la traduction française qui est, à mon sens, la grande réussite de cette édition : une entreprise qui paraissait téméraire, mais qui a été couronnée de succès.

Car, il faut bien l'avouer, Gelu traducteur ne valait rien : sa version française n'était qu'un décalque insipide et parfois incohérent du texte provençal. Aujourd'hui comme hier, quel lecteur moyen peut comprendre des expressions comme : « les

2. A côté de quelques bonnes corrections (quououque p. 3 ; nouou ouro p. 6 ; tout aro p. 20 ; mi l'a mena p. 23 ; vilo, l'a uno vinteno p. 29 ; touarni p. 36 ; qu'a p. 51 ; uno aoutre, qué doouuro p. 63 ; mouyen p. 72), il faut observer nombre de fautes de l'édition de 1886 non corrigées, et surtout celles remplaçant des formes apparemment correctes de l'édition princeps (suivira, passa-rè p. 4 ; fun p. 7 ; quéé, forniguo p. 8 ; paneiré p. 9 ; oubergeio p. 13 ; d'avan p. 28 ; estroupiéduro p. 31 ; differantamen, quouacaren p. 33 ; porcien p. 36 ; gran signour p. 47 ; fegi p. 61 ; L'Am-perour p. 66 ; sujè p. 69 ; foutuei p. 74 ; lo, tarraio p. 75 ; esplinguo p. 76 ; ceremounié p. 84 ; cheminèio p. 111 ; dernié p. 117.)

Puis des omissions ou des inversions : Dé defouero... (deux phrases inversées, p. 13) ; qui ne lui servent à rien à lui (répétition p. 20) ; maou pastado é maou cuécho (omission, p. 27) ; s'en fa pa glori (inversion, p. 39) ; Pa mai (pour Jamai, p. 64) ; N'en manquavo de mei vesin (omission de pas, p. 67) ; lei manechaou (omission, p. 69) ; dei grossei manufacturo, deis entreprenour gava (inversion, p. 89) ; vivo !... la Patrio avan tou (sans séparation, p. 102).

Autre reproche : les ò accentués, rajoutés à la main dans l'édition dactylographiée en graphie occitane, ont disparu de la retranscription du texte de Gelu. Comment comprendre dès lors la prononciation de mots comme : eisso, aco, numero, mo, franco, flo, tanto, moussuro, esclou... et cette négligence s'étend aussi aux e accentués puisqu'on trouve : jaque, s'eria, preni, eri, etc.

Enfin on s'interroge sur les altérations apportées à la ponctuation, la suppression de guillemets, et un usage apparemment incohérent des traits d'union et des majuscules rajoutées en quantité surprenante. Pourquoi Saven, Casteou, Courrié, Conduour, Cantounié, Otel, en Francé, Cafetoun, Taverno, Tuzèlo, Siaisso, parla Bedouvin, Pelanchoué, Ducesso, jargoun de Moussu, Contro-mestre, Generaou, la Damo, lou Coumis, dei Coussu, Cor de mestié, boutoun de Roso, de Messies, Barban, plesi d'Angi, lei Banquié, a l'Egliso, uno Logeo, ei Bourjouas, sei frero Crestian, Bouen doou tresor, Carcan, Moussu Lou Comte de Castellano (version française : Monsieur Le Comte de Castellane !), uno Porka, uno Coumissien, lei gran Tiatre, un Mas, chivaou Arabe, certenei Damo, Repoousour, Locomobilo, Rouleou-Foueur, Sameneiris, Foouchuso, Depiquzo (mais meissounuso !), Ceremounié, Estan de Berro, lei Barnissoto, lei Capourié, Orticultur de Gazeto, lou Colera, Grans-ome, Mounumen, Cur de vilagi, bardo Cugen ?

Mais comment juger de tout cela, encore une fois, puisqu'on ne cite pas les manuscrits de Gelu et qu'aucune explication n'est donnée sur ces modifications ?

déliçates de la grosse pincée », « vous vous êtes songé plus d'un coup », « tout le franc cours de la journée », « comme homme de fatigue », « le jour de Saint Pierre entrant août », « quel mal de la mère vous y prend », « des oulières de chambres », « je veux faire foire », « ils font jabot de ne rien croire », « ils ont le têter doux en paroles », « les fèves », « il lui fournissait du gros du bras », « vous gagnez puis les prix », etc. La version française était un monument dégradé qu'il était urgent de restaurer intelligemment.

Grâce aux collaborateurs de cette édition, nous disposons maintenant d'un texte lisible, dépoussiéré³, dont un seul exemple donnera idée de l'amélioration apportée. Traduction de Gelu : « Prends bien garde, mon enfant ! Je crois que Virginie ne fait pas pour toi !... Ces cocottes tant alertes qui n'ont jamais senti le licou d'un père sur leur nuque, il est rare de les voir bien acheminer !... Ne lui laisse pas traîner ton bonheur à cette étourdie, car on te le dérobera !... ». Nouvelle traduction : « Prends bien garde, mon fils. Je crois que Virginie ne te convient pas ; ces péronnelles si délurées qui n'ont jamais senti sur leur cou la bride d'un père, on les voit rarement prendre le bon chemin. Ne laisse pas cette écervelée jouer avec ton bonheur, car on te le volera... »

Cette traduction nerveuse et précise, fuyant tout effet de style pour mieux servir l'œuvre, met en valeur l'originalité de *Nouvè Grané*, le premier – et peut-être le seul – roman écologique et satirique connu, et lui restitue cette netteté de trait qui fait immanquablement penser à Daumier, avec lequel le parallèle est inévitable.

Un ouvrage donc qui devra faire sortir Gelu des cénacles de spécialistes, et le signaler à l'attention des historiens en quête de témoignages sur le traumatisme causé dans les masses par l'apparition de la société industrielle, « lou treboulimen qué bouliverso la François dei grandei vilo de noueste tem ».

Albert GIRAUD

Textes politiques de l'époque révolutionnaire en langue provençale. I. Textes en prose (Discours. Adresses. Traductions). Centre de Recherches et d'Etudes Méridionales, Saint-Rémy-de-Provence, 1986, 212 p.

Avec une nombreuse équipe, Claude Mauron, assistant à l'Université de Provence et François-Xavier Emmanuelli, professeur à l'Université de Nice, ont rassemblé, établi, traduit et fort bien annoté des textes politiques d'époque révolutionnaire écrits en langue provençale. Entreprise inédite et c'est déjà un premier intérêt. Ajoutons que ces textes sont un apport précieux à la connaissance de la langue « nôtre » et de l'esprit révolutionnaire. Discours divers, adresses, almanach du père Gérard pour l'année 1792 : la matière est riche. Nous retiendrons le dernier texte, encore que Collot d'Herbois, s'il a fait en 1777 jouer à Marseille *le Nouveau Nostradamus*, soit un Parisien qui finira à Cayenne et que le Père Gérard soit un

3. Signalons cependant au passage quelques vétilles : des termes anachroniques comme : « Tas de pédés » p. 37, « serre-moi la louche » p. 48, « deux thunes » p. 67, « qui flirteront » p. 117, et toujours des fautes d'orthographe : « on pren-drait » p. 8, « des yeux de basilics » p. 22, « échaffaud » p. 29, « au bourgeois du jury » p. 44, « hangards » pp. 54 et 77, « quatre sou » p. 72, « pendantifs » p. 76, « condi-tion » p. 96, « quelques pierre » p. 116.

paysan bas-breton du département d'Ille-et-Vilaine. C'est un texte faussement naïf (cf. le 6^e entretien sur la religion dirigé contre les prêtres insermentés). Il prêche la réconciliation des religions, si bien que le curé et le ministre protestant s'embrassent et que les petits enfants des deux cultes imitent leurs parents. Bref un texte larmoyant, édifiant, qui semble illustrer qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, des principes à la quotidienne réalité. Mais, plus que toute autre forme politique, la Révolution exige la propagande. Et quelle propagande plus efficace que celle qui à l'époque est écrite ou traduite en provençale ? Comme le disait Mistral, dans son discours de Montpellier de 1875, « à cette époque, où les sentiments, aspirations et cris de la nation française s'exprimèrent en chœur, et plus librement que jamais, à cette époque solennelle où chaque commune écrivit son cahier, les législateurs de France ne dédaignaient pas de parler au peuple dans sa langue et, Provençal, Breton ou Alsacien, le peuple répondait. »

Dans leur avertissement, les auteurs annoncent que ce tome I sera suivi sous peu d'un tome II, rassemblant des textes en vers, épîtres, chroniques rimées, chansons, œuvres théâtrales. Souhaitons que ce second tome soit aussi réussi que le premier.

Pierre GUIRAL

GONTARD (Maurice), *Les agents de change et la bourse de Marseille, de 1800 à 1914*, Marseille, Robert, 1985, 175 p.

C'est un livre qui, sous son apparence modeste, ne saurait laisser indifférent quiconque réfléchit aux problèmes d'histoire économique, et plus précisément à ceux de la longue durée, Kondratieff ou séculaires. Il vient aussi à son heure — au moment où la Bourse de Marseille cherche à se donner une nouvelle assise.

Notre éminent collègue, professeur honoraire à l'Université de Provence, a eu la chance d'accéder aux fonds des agents de change de Marseille et le résultat est celui que l'on doit attendre en pareil cas : dans une langue sobre une étude attachante menée selon les critères éprouvés d'une saine érudition universitaire. Après la tourmente révolutionnaire cette profession qui recoupe deux fonctions différentes, celles de courtier et d'agent de change, proprement dit, est — partiellement — réorganisée. Mais les résultats se font attendre puisqu'en 1826, alors que la Bourse de Paris a un local digne d'elle et s'affirme comme un organisme en plein essor : « en face Marseille avec ses trois agents besogneux avait un demi-siècle de retard. » (p. 23). La modernisation se fait par étapes : nouveau règlement en 1837, nouvelles charges en 1846, Parquet en 1847. L'on peut considérer qu'à cette date le retard phocéén est enfin comblé (p. 48).

Suit pour la Bourse, un « âge d'or » (M. Gontard), de 1847 à 1870, sur fond de tendance haussière, d'extension des transactions, avec même, en 1862, un engouement de la place de Paris pour les valeurs marseillaises (peut-être, à ce propos, aurait-il été bon de citer les pages que M. Roncayolo a consacrées au mythe marseillais de cette époque, dans un climat, trouble et exaltant à la fois, marqué par l'essor portuaire, les « projets » (?) urbanistiques de Mirès et l'enthousiasme irréfléchi pour Suez). L'on en retiendra cependant que les archives ne permettent pas de mesurer le volume des transactions avec, semble-t-il, un apogée en 1863-64. La fin du Second Empire, médiocre, démontre aussi — dans le droit fil des découvertes « polémologiques » de Gaston Bouthoul — à quel point le milieu des hommes

d'affaires marseillais, orientés autant vers le commerce que l'industrie, est, par là même, pacifique, et voit venir les orages internationaux avec terreur.

La Bourse sort de la guerre sans trop de dommage et à l'image de la France tout entière, connaît une nouvelle période de prospérité de 1872 à 1881. Là on mesure à quel point cet indicateur des agents de change doit être utilisé avec prudence : à cette date – les travaux de F. Crouzet, des économistes de l'ISEA, ne permettent plus d'en douter – il y a déjà plus de vingt ans que la croissance globale de la France affronte une phase de décélération. C'est en 1879-80 que le prix des charges, dont la plupart sont organisées en sociétés, a atteint son maximum séculaire, mais il restera toujours nettement inférieur tant à celui des parisiennes que des provinciales. Pour la Bourse, la décennie suivante est critique, avec trois épreuves, en 1882, 1885, 1890, que le cadre imparti à cette étude ne permet pas de traiter par le menu.

Mais au début du XX^e siècle la Bourse se donne un nouveau visage, sur fond de malaise cependant ; et l'on constate, non sans surprise, que les dernières années d'avant guerre, et plus précisément 1913, sont mauvaises alors que l'activité industrielle atteint cette année-là, selon toute vraisemblance, un apogée biséculaire, dont témoignent éloquemment les C.R. de la Chambre de Commerce que nous avons cités dans une étude sur Marseille parue il y a peu : « ... *les remarquables résultats de notre activité industrielle et commerciale...* » (1911) « ... *les résultats magnifiques de l'exercice 1913* »... (1913), etc. L'indicateur boursier, cette fois encore, est-il bien représentatif ?

M. Gontard, certes, apporte des éléments de réponse : malgré une profession spectaculaire des cotes, de 1870 à 1914, le déclin du marché à terme, la concurrence de la bourse parisienne et des banques de dépôt, font de cette progression d'agent un « artisanat » (p. 169). Mais une autre question se pose : Marseille, au XIX^e siècle, n'aurait-elle pas, aussi, souffert d'un manque permanent de capitaux, problèmes évoqué par l'économiste P. Leris dans le Journal des Economistes de 1912, où l'auteur n'hésite pas à parler des villes du Midi moins riches que celles du Nord de la France, et même du Nord des Alpes ? Il est, hélas, plus facile de poser la question que d'y répondre.

Reste, in fine, à évoquer deux problèmes :

– La peur « anti-boursière », tant à Marseille qu'à Paris, exprimée tout au long du siècle par les responsables économiques et politiques – les capitaux vont se détourner du commerce et de l'industrie pour irriguer le marché des rentes et la spéculation – cette peur n'apparaît pas, rétrospectivement, fondée : l'on sait aujourd'hui qu'en France, tout comme en Grande Bretagne, l'accumulation de capital dans l'industrie s'est faite avant tout par l'auto-financement, et qu'enfin les capitaux placés à l'étranger, Russie comprise, ont frayé la voie aux exportations de biens d'équipement et ont donc été créateurs de richesse nationale ;

– Enfin, le « déclin » de l'esprit d'entreprise en France, attesté par un témoignage... allemand ! mériterait d'être scruté de plus près. C'est faire fi, un peu rapidement, de la recherche si documentée de MM. Carré, Dubois, Malinvaud parue en 1973, laquelle a démontré que la croissance française des « trente glorieuses » puise aussi ses origines dans les investissements opérés dès 1896, lesquels se sont accompagnés de progrès substantiels de productivité. La France aurait-elle pu affronter la terrible épreuve de 1914-18 si elle n'avait pas été en plein renouveau ?

Jean GEORGELIN

DUCHENE (Roger), *Madame de La Fayette. La romancière aux cent bras*. Paris, Fayard, 1988, 534 p.

« La troisième femme » de Roger Duchène, après M^{me} de Sévigné et Ninon de Lenclos, ne dépare pas cette galerie de femmes célèbres, sinon toute fortes. L'ouvrage aurait pu s'intituler aussi « M^{me} de L. en son temps ». En effet, ce qui frappe dans cette biographie méticuleuse, où la recherche de la compréhension l'emporte toujours sur celle de l'anecdote, où la tentative d'explication psychologique va aussi loin que possible, en évitant la tentation d'une psychanalyse de salon, ce qui frappe, donc, c'est que la forte personnalité de Marie-Madeleine de La Vergne est située en lien direct avec son milieu. On y rencontre aussi bien des officiers, des grands, protecteurs et amis de jeunesse, qu'un véritable réseau d'hommes (et de femmes) de lettres. Le récit nous permet d'approcher concrètement ce que pouvait être la « vie de province », telle que M^{me} de Lafayette l'a connue après son mariage, et les relations conservées avec la vie parisienne, plus ou moins aisément selon la qualité et la fidélité des « correspondants ».

La vie de M^{me} de Lafayette a été ponctuée par une succession de problèmes à résoudre, de traumatismes plus ou moins forts et qui l'ont marquée jusque dans sa santé. Mais elle a grandi dans un entourage où l'on s'intéressait aux choses de l'esprit. Très tôt, Ménage joua un rôle important, à la fois guide intellectuel, ami tendre, agent d'affaires ou intermédiaire ; partageant l'intimité, la confiance ; complice si l'on veut, mais peut-être pas plus car bien des choses pouvaient interdire qu'il devint aussi amant : un certain barrage social, la sublimation propre aux précieux et précieuses à une époque où la chasteté paraissait moins problématique et en tout cas beaucoup plus souhaitable qu'aujourd'hui.

Deux thèmes, bien sûr, attireront principalement le lecteur, celui des relations avec La Rochefoucauld et celui de la création littéraire. La méthode de Roger Duchène est rigoureuse, il n'admet rien de la « tradition » qu'il n'ait réexaminé, vérifié ou prouvé. C'est ce qui donne à ce livre – avec l'agrément de sa lecture – l'impression de satisfaction intellectuelle qu'on en garde à la fin d'une véritable enquête dont l'héroïne (on peut utiliser ce terme sans emphase pour une femme qui a fréquenté des cercles précieux) ressort familière et vivante. Ses « cent bras » sont certes ceux de ses amitiés, mais aussi de ses talents et inventions littéraires.

Marcel BERNOS

PEZET (Maurice), *Rencontres...*, Ed. A. Barthélémy, Avignon, 1987, 1 vol., 108 p.

On sait l'attachement passionné de Maurice Pezet à la Provence, à ses paysages, à ses traditions, à sa langue. Auteur de nombreux ouvrages dont la plupart sont consacrés à cette terre, et tout particulièrement à ce qui touche aux Alpilles, il peint, cette fois, sous le titre de *Rencontres*, des personnages, provençaux de souche, d'adoption ou d'affinité, qui ont partagé sa passion, et qu'il a eu le privilège de connaître.

Encadrant, pourrait-on dire, les chapitres où sont évoqués ses héros, un chapitre en guise d'introduction intitulé *Présence de l'univers provençal*, un autre en guise de conclusion, *Présence du félibrige*, qui s'achève par le texte de la *Coupo santo*, disent assez

dans quel esprit Maurice Pezet a écrit ce petit ouvrage : il s'agit, à travers quelques célébrités des lettres et des arts particulièrement représentatives, de magnifier, une fois encore, la Provence, dans sa culture propre. Sont cités dans ce Panthéon Giono, Bosco, Chamson, Marie Mauron, écrivains, et Chabaud, peintre.

Les rapports personnels qu'a entretenus l'auteur avec chacun d'eux sont retracés rapidement, mais, au-delà, il cerne la figure et l'œuvre de chacun dans son originalité, en s'appuyant sur de larges citations. Disons-nous que les lignes sur André Chamson, qui nous honora de son amitié, nous ont particulièrement touchée ? L'universalisme de Giono, dans lequel, dit-il, « s'engloutit » son régionalisme, contraste avec le « côté méridional » de Bosco et le félibrige de Marie Mauron et de Chabaud, et pourtant les rejoint dans « la religieuse et profonde gravité de la Provence ».

Ainsi, souvenirs personnels et commentaires composent-ils le portrait, ou, plutôt, l'évocation de chacun des amis de Maurice Pezet, dans leurs rapports avec la Provence des paysages, des hommes et des livres.

Madeleine VILLARD

COLLABORATEURS DE CE FASCICULE

Régis BERTRAND, U.E.R. d'Histoire, Université de Provence, 29, av. Robert-Schumann, 13261 Aix-en-Provence Cedex.

Noël COULET, U.E.R. d'Histoire, Université de Provence, 29, av. Robert-Schumann, 13261 Aix-en-Provence Cedex.

Lucie LAROCHELLE, 24, cours de la Trinité, 13100 Aix-en-Provence.

René MERLE, 212, chemin Domergue, 83300 La Seyne.

Georges PICHARD, Parc Saint-Giniez, C 23, 88, av. de Mazargues, 13008 Marseille.

Pierre SANTONI, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 66 B, rue Saint-Sébastien, 13259 Marseille Cedex 6.

Madeleine VILLARD, 26, boulevard Michelet, 13008 Marseille.